

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 03 juin 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	20 + 7 pouvoirs	27 mai 2025	28 mai 2025

N° délibération	Objet
2025-070	Marché de travaux – lancement de la consultation pour les réseaux Eau et Assainissement collectif au Bourg de La Feuillée

Le 03 juin 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Anne ROLLAND, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Marie-Brigitte BRETHES

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Marie-Noëlle JAFFRE à Alain HAMON, Alexis MANAC'H à Louis-Marie LE GUILLOU, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS à Eric PRIGENT, Eric GONIDEC à Maryvonne LE GUILLOU, Arnaud COZIEN à Grégory LE GUILLOU

Absents excusés : Coralie JEZEQUEL, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : André PAUL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Dans le cadre de la deuxième tranche de l'aménagement du bourg de la commune de La Feuillée, il est proposé

- de renouveler 250 mètres de canalisation d'eau potable ainsi qu'une quinzaine de branchements. La canalisation en PVC collé date de 1975. Le bilan des compteurs de

sectorisation semble indiquer des fuites dans le bourg. La reprise des branchements permettra de sortir les compteurs des maisons. Montant prévisionnel du marché 95 000 €.

- d'inspecter les canalisations d'assainissement collectif pour d'éventuels renouvellement de tronçon.

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif seront présentés dans le même marché. La date de démarrage des travaux est prévue en octobre 2025.

Afin de réaliser ces travaux, il convient de lancer une consultation en procédure adaptée, il est proposé d'autoriser le président à lancer cette consultation selon les dispositions des articles R.2123-1-1° du code de la commande publique.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Autorise le président à lancer la consultation pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif suite à la deuxième tranche de travaux d'aménagement du bourg à La Feuillée.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,

